

# Mémorandum de Cologne – Exposé

## Plaidoyer pour une politique de développement saine

- 1) Si l'aide au développement avait atteint ses objectifs, nous serions, aujourd'hui, en train de discuter de son échéance. Mais rien n'est moins vrai : elle doit être intensifiée et un plan Marshall est même préconisé pour l'Afrique.
- 2) Nonobstant toutes les déceptions justifiées en raison de l'absence d'acquis en matière de développement avec impact durable, l'on doit admettre que des progrès ont bien été réalisés en termes de développement dans certains domaines (santé, éducation, démocratie participative, promotion des femmes, informatique et communications). Y ont largement contribué certaines ONG, fondations politiques et services de développement ecclésiastiques, entre autres.
- 3) Cependant, depuis des années le seuil de pauvreté se maintient obstinément à un niveau élevé (50% de la population) Les états sont en train d'imploser; les conflits ethniques ou culturels gagnent en intensité en plusieurs endroits. Toutes les tentatives visant à réduire la corruption au plus haut niveau (la corruption étatique est le principal fléau qui accable l'Afrique), se sont avérées inefficaces jusqu'à présent. La souveraineté nationale est mal interprétée et détournée de son but, et utilisée pour permettre la fraude et la répression.
- 4) Les pays développés de l'hémisphère Nord ont leur part de responsabilité dans cette gabegie : l'aide au développement s'est révélée être une drogue dont les consommateurs choyés ne se lassent pas. Etant donné qu'il est impossible de vérifier l'utilisation de la remise des fonds telle qu'elle est convenue, (p.ex. par le parlement et la justice des pays bénéficiaires), ces fonds viennent renforcer les activités illégales et en partie criminelles de gouvernements ne disposant que d'une faible légitimité démocratique, et qui sont plus intéressés par des privilèges personnels que par une politique de développement en faveur de leur population. Cette complicité entre des régimes parasitaires et des organismes donateurs occidentaux n'est pas défendable du point de vue de l'éthique : *L'argent du contribuable est jeté par la fenêtre !* Le développement ne peut venir que de l'intérieur.
- 5) C'est la raison pour laquelle nous exigeons un sevrage au niveau des pratiques courantes en matière de coopération au développement et un retour au réel enjeu de l'aide au développement : encourager les populations des pays pauvres à « activer » leur propre potentiel de développement pour une « vie agréable », c'est-à-dire faire en sorte qu'ils soient disposés à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent afin de prendre leur vie en main et devenir autonome grâce à une activité rémunérée.
- 6) Les efforts menés en vue de comprendre et d'apprécier les différences socioculturelles doivent être entrepris avec beaucoup plus de sérieux.
- 7) Dans les relations commerciales et économiques avec les pays africains, il est nécessaire de mettre fin à l'ensemble des pratiques qui entraînent des pertes d'emplois désastreuses, en particulier les pratiques menaçant de fausser la concurrence au niveau de la politique agricole et de la pêche des pays européens (subventions à la production). Il convient de commencer avec les systèmes de production ayant une incidence particulièrement néfaste pour l'Afrique.

- 8) Il est nécessaire d'écarter toutes incitations pernicieuses (fuite des cerveaux). Au lieu de cela, nous recommandons de plus se recentrer sur la formation professionnelle et la formation continue, en veillant à inclure des technologies adaptées aux conditions locales. Il s'agit de promouvoir tout particulièrement les domaines de formation en MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques), l'apprentissage en ligne et les bourses d'études sur place ainsi que l'équipement des universités à travers le renforcement durable des institutions.
- 9) La coopération avec la diaspora africaine, en partie très active, doit être encouragée. Par exemple, inciter et soutenir le personnel qualifié exerçant en Europe afin de lui permettre un retour dans son pays d'origine.
- 10) Les destinataires de l'aide au développement ne doivent pas uniquement se limiter aux gouvernements de pays en développement mais également inclure des institutions qui viennent élargir la palette des bénéficiaires de l'aide : des ONG sélectionnées et des éléments ayant l'esprit d'entreprise issus des couches moyennes et qui ont, jusqu'ici, été étouffés par l'état parasitaire caractérisé par le clientélisme. Pour les gouvernements qui ne se conforment pas aux normes convenues par la coopération au développement (catalogue des critères de la coopération au développement) et ce, au détriment de leurs populations, il est nécessaire de supprimer les transferts de fonds au titre de la coopération au développement, et pour les cas extrêmes de corruption, il convient d'annuler les fonds pour toute la durée du mandat du président en exercice. Les « aides budgétaires » non contrôlées doivent être supprimées de façon plus conséquente qu'auparavant. Nous nous opposons à la tendance actuelle consistant à vouloir reprendre l'aide au développement fondée sur des motifs essentiellement liés à la politique étrangère, en faveur de pays qui ne peuvent en bénéficier pour cause de violations des droits de l'homme.
- 11) En revanche, il est nécessaire de mettre à disposition plus de moyens pour des domaines prioritaires qui ont des répercussions durables en termes de potentiel de développement de la population économiquement active. Il est urgent de promouvoir davantage les programmes de planning familial afin de freiner la forte croissance démographique qui anéantit tout progrès socio-économique.
- 12) Il convient de promouvoir davantage les microcrédits pour les femmes conformément aux critères de la banque des villages (Grameen Bank).
- 13) Il est urgent de promouvoir plus fortement les petites et moyennes entreprises (PME) allemandes à travers plus de recours au capital-risque.
- 14) Il convient de réclamer, pour toutes les mesures d'aide, une concertation axée sur les objectifs de l'ensemble des pays donateurs (bailleurs d'aide). Cette concertation doit s'effectuer entre ces bailleurs d'aide afin d'améliorer la cohérence.

Cologne, le 27/11/2016